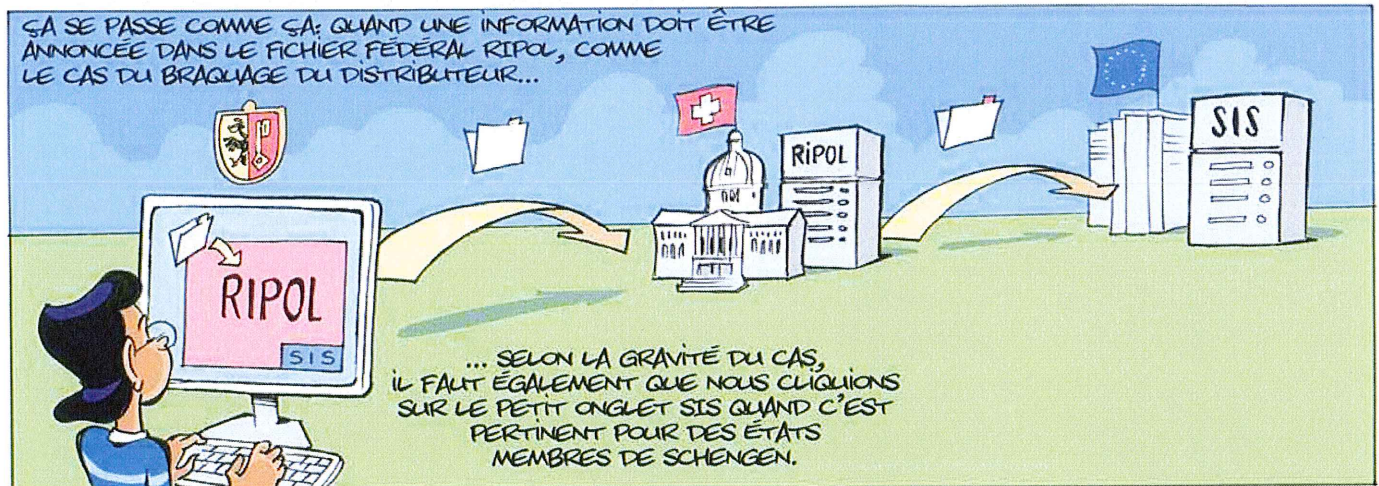
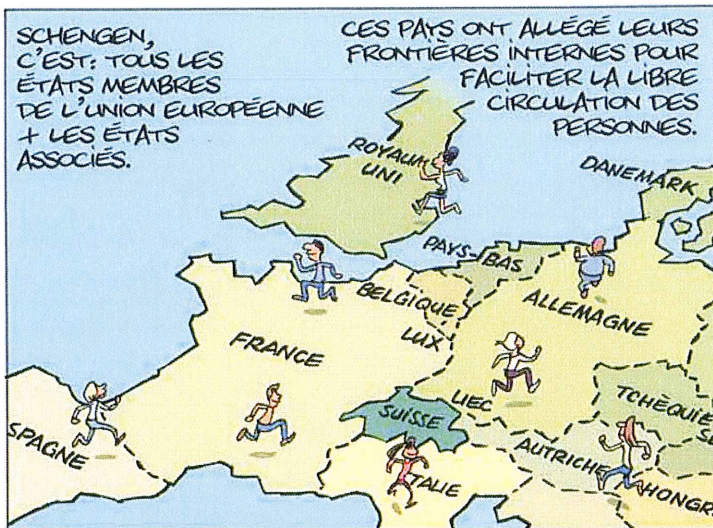
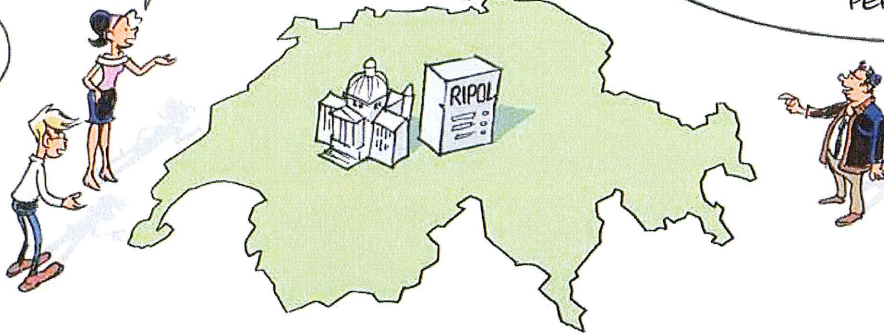


LA LIPAD, SCHENGEN ET LE SYSTÈME D'INFORMATION SCHENGEN (SIS)

DIS-NOUS, OLIVIER, COMMENT ÇA SE FAIT QUE LA POLICE PARTAGE DES FICHIERS AVEC DES ÉTATS MEMBRES DE SCHENGEN?

LA SUISSE A CHOISI D'ÊTRE UN ÉTAT ASSOCIÉ À SCHENGEN. ELLE DOIT DONC APPLIQUER LE DROIT EUROPÉEN EN MATIÈRE DE DONNÉES PERSONNELLES.

OUI, LA SUISSE NE FAIT PAS PARTIE DE L'EUROPE...



EST-CE QUE MES DONNÉES PERSONNELLES PEUVENT ÊTRE TOUT D'UN COUP SIS-PERTINENTES ?

SEULEMENT SI VOUS ÊTES RECHERCHÉ...

ROGER FOURNIER



... ENLEVÉ...



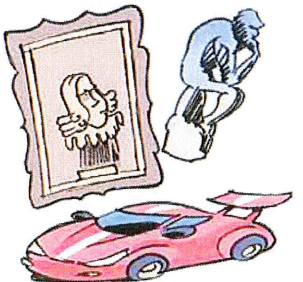
... OU QUE VOUS AVEZ DISPARU.



SINON, CELA CONCERNE LES INCONNUS DONT ON A UN SIGNALEMENT...



... LES VOLS D'OBJETS, D'ŒUVRES D'ART, DE VÉHICULES OU DE TOUT AUTRE BIEN.



LA LIPAD, SCHENGEN ET LE SYSTÈME D'INFORMATION SCHENGEN (SIS) SUITE ET FIN

